

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine

Direction de l'Urbanisme

Monsieur Thibaut Jossart

Directeur

Mont des Arts, 10-13

B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 04/05/2026

N/Réf. : WSL40026_758_PU **WOLUWE-SAINT-LAMBERT. Avenue Georges Henri du n°164 à 392 (du square Meudon au boulevard Brand Whitlock)**
Gest. : MB/FM
NOVA : 18/PFD/2019829 (= partiellement en zone de protection de l'Immeuble avec peintures publicitaires murales Sano & L'Alsacienne situé Avenue George Henri 350)
Corr DU: Fanny MOSCHOS **PERMIS D'URBANISME:** Réaménager de façade à façade l'avenue Georges Henri afin d'améliorer le confort et la sécurité des modes actifs, renforcer la gestion des eaux et la végétalisation en plantant 41 arbres supplémentaires (et abattre 8 arbres), et accroître l'attractivité commerciale, tout en maintenant un équilibre entre mobilité, environnement et stationnement
Lindsay DENAYER
Lindsay LEJEUNE
Demande de BUP – DU du : 03/04/2026

Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 03/04/2026, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 22/04/2026, concernant la demande sous rubrique.



Situation patrimoniale ©Brugis



L'immeuble avec les Peintures publicitaires murales « Sano » et « L'Alsacienne ».



L'Institut Royal pour Sourds, Muets et Aveugles.
Photos : <https://gis.urban.brussels/>

Contexte patrimonial

Le projet se situe partiellement dans la zone de protection de l'immeuble avec les peintures publicitaires murales « Sano » et « L'Alsacienne », classé comme monument par AG du 01/04/2004. Plusieurs autres bâtiments présentant un intérêt patrimonial jalonnent l'avenue, notamment l'Institut Royal pour Sourds, Muets et Aveugles, inscrit sur la liste de sauvegarde par AG du 11/06/1998, ainsi que l'ancienne Métairie Van Meyel, inscrite à l'inventaire légal du patrimoine architectural¹. Deux arbres remarquables situés à l'arrière de cette dernière — un poirier cultivé et un noyer royal — sont également inscrits à l'inventaire².

¹ [Ancienne Métairie Van Meyel - Inventaire du patrimoine architectural](#)

² [Poirier cultivé - Inventaire du Patrimoine Naturel](#) et [Noyer royal - Inventaire du Patrimoine Naturel](#)

Historique de la demande

La présente demande a fait l'objet d'une réunion de projet préalable en présence de la CRMS en date du 24/09/2025.

La demande

Le projet prévoit un réaménagement complet de l'espace public du tronçon de l'avenue Georges Henri compris entre le boulevard Brand Whitlock et le square Meudon. La voirie est reconfigurée afin d'améliorer la circulation des bus, les trottoirs sont élargis et rendus continus, et les traversées piétonnes mises aux normes. La végétalisation est renforcée, le nombre d'arbres passant de 8 à 39. Le projet intègre également une désimperméabilisation de certaines zones, notamment par la création de fosses de plantation et l'aménagement de zones de stationnement en revêtements semi-perméables. Enfin, la place Jean-Baptiste Degroff, située devant l'Institut royal pour Sourds, Muets et Aveugles, fait l'objet d'un réaménagement avec la création d'une zone de rencontre de plain-pied, accompagnée d'une déminéralisation et d'un renforcement de la végétalisation.



L'avenue entre le boulevard Brand Whitlock et le carrefour avec l'avenue du Prince Héritier avec la localisation des peintures murales classées. Situation existante, situation projetée vue par la CRMS lors de la réunion de projet du 24/09/2025 et situation projetée de la présente demande. Images extraites du dossier, avec ajout de la CRMS.

Avis de la CRMS

La CRMS estime que le projet a évolué positivement depuis l'avant-projet présenté lors de la réunion de projet du 24/09/2025 et qu'il n'a pas d'impact défavorable sur les vues vers et depuis l'immeuble avec les peintures publicitaires murales classé ou l'Institut Royal pour Sourds, Muets et Aveugles.

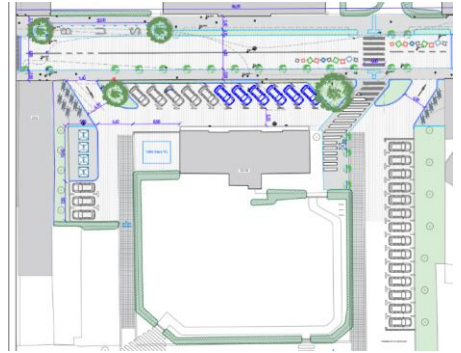
La Commission estime cependant qu'une attention plus importante pourrait être portée à la mise en valeur des abords immédiats de l'ancienne Métairie Van Meyel. Elle encourage la Commune à entreprendre une requalification globale de cet espace qui comprend également deux arbres remarquables repris à l'inventaire. Dans ce cadre, elle plaide pour une révision de la zone de stationnement (éviter la rangée continue d'emplacements de parking en épi devant le bâtiment), une valorisation de l'espace situé à l'arrière et un renforcement global de la végétalisation³.



L'ancienne Métairie Van Meyel. ©Google Street View



Vue aérienne de l'ancienne métairie et ses abords. ©Google Street View



Situation projetée. Image extraite du dossier

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

G. MEYFRUOTS
Secrétaire-adjointe

S. VAN ACKER
Président

c.c.: lleirens@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; crms@urban.brussels

³ À cet égard, voir aussi la fiche de la CRMS disponible en ligne :

[CRMS La végétation dans les espaces publics à valeur patrimoniale.pdf](#)